

LE TRI À LA SOURCE
DES BIO-DÉCHETS
ARRIVE EN 2024



COMMENT UTILISER LE BIO-SEAU

1
Dépliez le sac en aplatisant bien le fond et placez-le dans le bio-seau



2
Jetez-y vos restes alimentaires selon les consignes



3
Fermez bien le sac et déposez le dans le point tri de votre choix



Certains types de déchets organiques ne doivent pas aller avec les restes alimentaires :



Cendres, mégots



Coquillages (huîtres, moules...)



Litière animale



Déchets verts, déchets du jardin

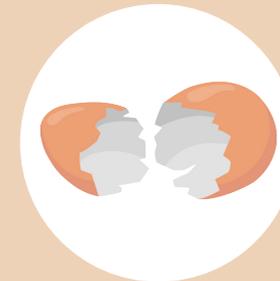
Poubelle déchets ménagers

Compost ou déchèterie

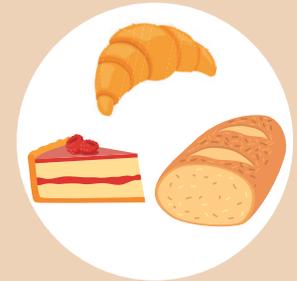
MÉMO TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Restes de repas (viandes, os, légumes, riz, pâtes ...)



Coquilles d'œufs



Pains, viennoiseries, pâtisserie



Restes de préparation (peaux, épluchures...)



Fruits et légumes abîmés



Produits périmés non consommés



Marc de café, dosettes souples, sachets de thé...



Fromage

Seuls les sacs compostables en papier kraft sont acceptés, veuillez à bien retirer tout autre emballage. Idéalement, apportez votre sac au point tri tous les 4 jours.

Liste des points tri pour restes alimentaires

- n°1 : Parking Leclerc
- n°2 : Parking Carrefour market
- n°3 : Parking Tassin
- n°4 : Parking de l'ancienne gen-darmerie (entre le fleuriste et la communauté de communes)
- n°5 : derrière le City Park rue Gambetta

Vous reconnaîtrez les nouveaux bacs de tri pour les restes alimentaires facilement. Le couvercle sur le dessus se soulève à la main ou grâce à une pédale.

